

Vétérinaires
Sans Frontières
Dierenartsen
Zonder Grenzen



Rapport financier

VSF BELGIQUE
2020

MEMBRE DE VSF INTERNATIONAL



Ce rapport financier est lié aux comptes consolidés de Vétérinaires Sans Frontières, incluant toutes les activités réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020. Les comptes ont été contrôlés et certifiés par notre commissaire aux comptes L&S Réviseurs d'Entreprise. Ils sont disponibles sur le site de la Banque Nationale de Belgique (www.bnb.be).

Recettes

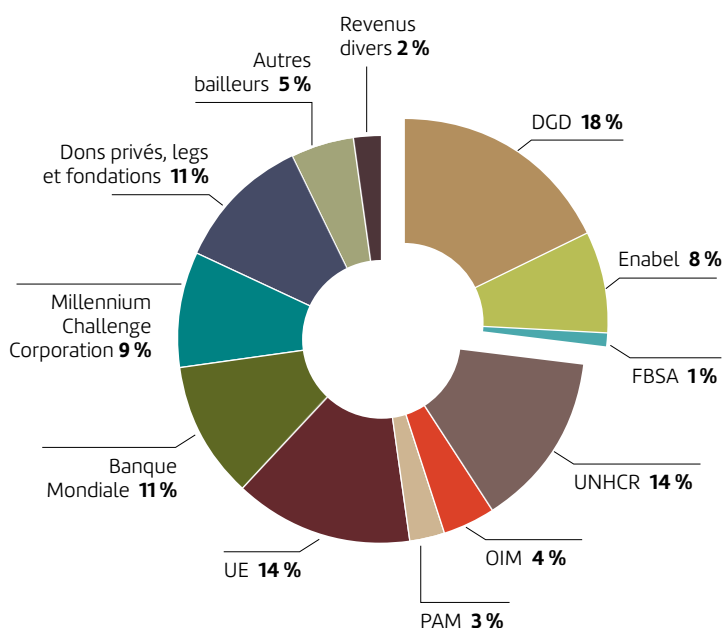
Les dons sont essentiels pour que Vétérinaires Sans Frontières atteigne ses objectifs. En 2020, nous avons récolté **1299 802 € de dons privés** (contre 1 513 195 € en 2019 et 1 468 466 € en 2018), ce qui représente **11 % des revenus** de Vétérinaires Sans Frontières. Ces sommes, cumulées, permettent à travers le système de co-financement d'obtenir des subsides importants tant au niveau belge qu'international.

Sur le plan institutionnel, nous pouvons compter depuis de nombreuses années sur l'appui important de différents bailleurs de fonds. Les principaux sont :

- la **coopération belge au développement** : le Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA) pour 167 589 €, la Direction Générale de la Coopération au développement (DGD) pour 2 069 690 €, et Enabel pour 966 183 € (soit un total de 3 203 462 € utilisés en 2020),
- l'**Union Européenne** (1 668 324 €),
- les **Nations Unies**, via l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), l'Organisation internationale pour les migrations et le Programme Alimentaire Mondial (2 397 758 € au total),
- la **Banque Mondiale** (1 320 741 €).

Ensemble, ces bailleurs institutionnels représentent **73 % des recettes** de notre association. La diversité de nos bailleurs nous donne une certaine indépendance en tant qu'ONG.

Recettes



Dépenses

Nous avons consacré **9 880 105 €** à la mise en œuvre de nos programmes, soit **85 % de nos dépenses** en 2020. Le reste des dépenses comprend les frais de fonctionnement du siège à Bruxelles et les coûts liés à l'information, la sensibilisation et la collecte de fonds.

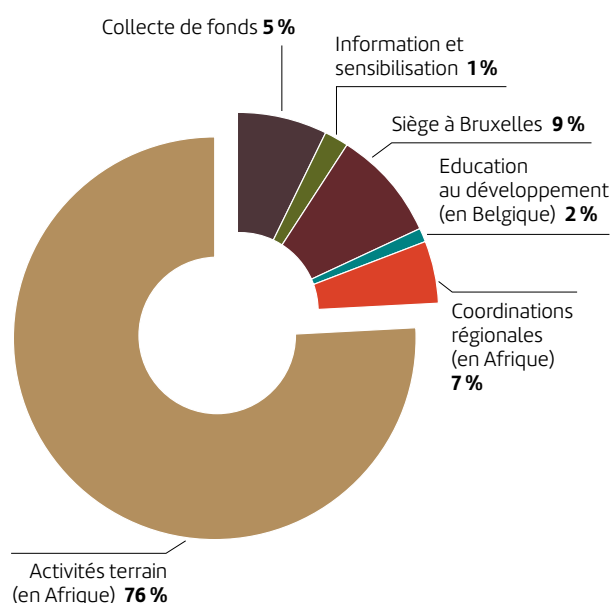
L'année financière 2020 se termine avec un **surplus de 72 635 €**, affecté aux réserves de l'association. Celles-ci se reconstituent progressivement et s'élèvent actuellement à **772 184 €**.

Ce surplus a pu être réalisé grâce à :

- une meilleure couverture des frais généraux et une meilleure association des fonds institutionnels ;
- de meilleures réalisations du programme sur le terrain ;
- un revenu provenant des legs de 285 678 €, en recul par rapport à 2019 mais en ligne avec les niveaux attendus ;
- une bonne maîtrise des coûts dans la continuité.

Les amortissements et provisions ont diminué de manière significative par rapport à 2019. En effet, le niveau de provision fin 2019 a été évalué comme suffisant pour couvrir les risques identifiés fin 2020 et aucune dotation supplémentaire n'a été nécessaire en compte d'exploitation cette année.

Dépenses



Cofinancements, subsides et dons privés

La plupart de nos projets de développement sont financés partiellement par un bailleur de fonds (par exemple le gouvernement belge), à condition que notre organisation puisse apporter le reste du budget nécessaire. Cet apport propre, ou cofinancement, correspondant à 10 à 20 % du budget total du programme, provient de dons récoltés auprès de particuliers et de subsides octroyés par d'autres bailleurs institutionnels. En 2020, notre apport propre s'élevait à **1 299 802 € de dons privés et 761 552 € de subsides de cofinancement**.

De ce fait, chaque don, chaque subside compte et est indispensable à la mise en œuvre de nos projets en Afrique et en Belgique. Un grand merci à tous nos donateurs et donatrices et à nos sympathisants pour leur soutien renouvelé. Nous tenons aussi à remercier tous nos bailleurs pour leurs subsides, y compris 11.11.11, Acting For Life et Air France, le CNCD-11.11.11, le Fonds 4S, le gouvernement flamand, Maribel, Millennium Challenge Corporation, la Province du Brabant flamand, la Province de Flandre Orientale, le Rotary Club International, le Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding (VDAB), Volunteers in Irish Veterinary Assistance (VIVA), Wallonie-Bruxelles International, ainsi que la commune de Zoersel. Merci également à toutes les entreprises et associations qui nous soutiennent financièrement ou en nature, en faisant un don, en sponsorisant une campagne ou activité, ou en nous offrant leurs services gratuitement ou à tarif réduit.

Évolution prévue et future

Pour l'année financière 2021, nous prévoyons un niveau d'activité comparable à 2020 en termes de fonds institutionnels. L'organisation veille à ce que les frais de gestion soient globalement maîtrisés.


Comme chaque année, nos équipes analysent les collaborations stratégiques possibles avec d'autres ONG. Par cette politique, Vétérinaires Sans Frontières s'assure que ses orientations stratégiques s'inscrivent dans l'évolution globale de la coopération internationale.

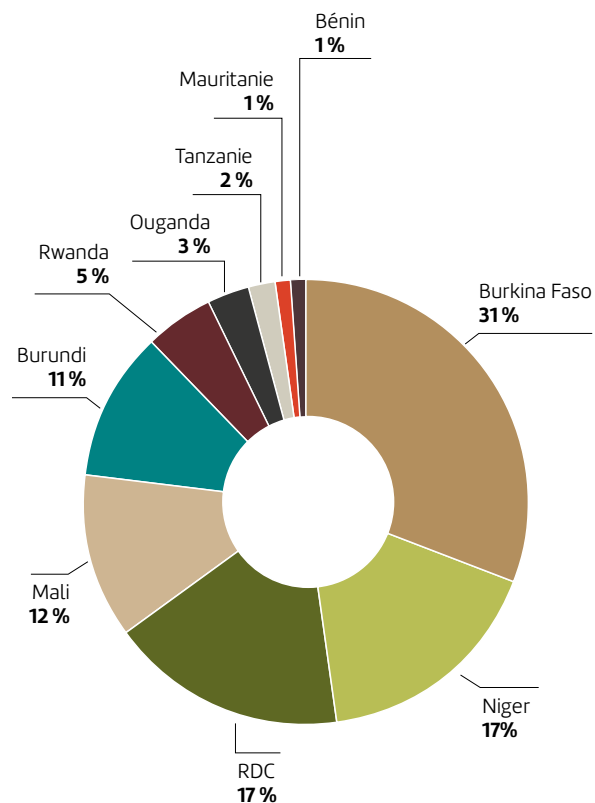
Liste des membres du Conseil d'Administration

- Guy Hendrickx, président
- Bart Balis, secrétaire
- Jos Van der Steen, trésorier
- Cecile Appels
- Hans de Smit
- Sarah Farrand
- Josti Gadeyne
- Chantal Lafort
- Isabelle Marneffe

(26 juin 2021)

Contact : VSF-B-CA@vsf-belgium.org

Activités terrain (en Afrique) 



Bilan

Actif	2020	2019
Actifs immobilisés	176 985	132 680
Immobilisations incorporelles	78 425	59 916
Immobilisations corporelles	77 832	52 379
Immobilisations financières	20 728	20 385
Actifs circulants	14 079 994	16 661 342
Créances à plus d'un an	1 848 354	5 151 298
Créances à moins d'un an	10 440 462	9 407 846
Valeurs disponibles	1 224 281	1 660 986
Comptes de régularisation	566 897	441 212
Total actif	14 256 979	16 794 022

Passif	2020	2019
Capital	772 184	699 549
Moyens permanents	959 268	959 268
Bénéfice reporté	-187 084	-259 718
Subsides en capital	0	0
Provisions	238 319	236 746
Dettes	13 246 477	15 857 727
Dettes à plus d'un an	0	0
Dettes à moins d'un an	996 778	1 002 112
Comptes de régularisation	12 249 699	14 855 616
Total passif	14 256 979	16 794 022



Conformément à la loi relative aux ASBL, les comptes de Vétérinaires Sans Frontières détaillés dans le présent rapport ont fait l'objet d'un audit et d'une certification par le cabinet L&S Réviseurs d'Entreprise. Ils ont également été approuvés par notre Assemblée Générale le 26 juin 2021. La Direction générale de la coopération au développement (Service public fédéral belge) ainsi que tous nos autres bailleurs audient systématiquement les projets qu'ils financent. L'ensemble de nos comptes est disponible à la Banque Nationale de Belgique (www.bnb.be). Vous pouvez donc avoir l'assurance que les fonds que nous recevons sont utilisés correctement.

Compte de résultat

	2020	2019
Ventes et prestations	11 573 963	10 879 471
Coût des ventes et prestations	-11 496 553	-10 704 529
Bénéfice d'exploitation	77 410	174 943
Produits financiers	203 626	97 669
Charges financières	-203 036	-143 489
Résultat courant	78 000	129 123
Produits exceptionnels	0	2 377
Charges exceptionnelles	-5 366	-37 938
Résultat de l'exercice	72 635	93 561

Vétérinaires Sans Frontières adhère au Code éthique de l'AERF. Vous avez un droit à l'information.

Ceci implique que les donateurs, collaborateurs et employés sont informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés.



Addendum

PROFIL DE L'ORGANISATION

Qui sommes-nous et comment sommes-nous structurés ?

Vétérinaires Sans Frontières est une ASBL de droit belge fondée en 1985 par un petit groupe de vétérinaires désirant mettre leur expertise au service des populations défavorisées vivant de l'élevage dans les pays du Sud. Les statuts de constitution ont été publiés au Moniteur belge le 5 décembre 1985 sous le numéro 14089/85. Ils ont été modifiés en dernier lieu par l'Assemblée Générale du 16 avril 2005 et publiés aux annexes du Moniteur belge du 5 septembre suivant sous le numéro 05125517. Le numéro d'entreprise de Vétérinaires Sans Frontières est le 0442.168.263. Elle a été agréée comme ONG le 13 novembre 1997, puis comme ONG-programme le 14 avril 2007 pour une période de dix ans, par le Service fédéral belge de la Coopération au Développement. Fin mai 2016, le gouvernement a renouvelé cet agrément pour dix ans.

Depuis 2016, nous constatons une croissance significative des financements institutionnels (notamment en Afrique de l'Ouest). Cette reprise s'est confirmée dans les exercices suivants, y compris au cours de l'exercice 2020.

En 2020, quatre coopérants (dont un Européen) ont travaillé aux côtés de nos partenaires locaux dans le cadre du renforcement de capacités. Quatre experts junior financés par Enabel, l'agence belge de développement, ont renforcé nos équipes au Bénin, au Burundi, en Ouganda et au Rwanda.

Fin 2020, le siège comptait au total 19 personnes (9 femmes et 10 hommes), soit 16,2 équivalents temps plein. La formation professionnelle continue est stimulée par l'organisation. Les détails concernant le bilan social de Vétérinaires Sans Frontières peuvent être consultés sur le site de la Banque Nationale de Belgique www.bnb.be (centrale des bilans).

Vétérinaires Sans Frontières est membre fondateur du réseau Vétérinaires Sans Frontières International, composé de douze organisations autonomes basées en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Canada, en France, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal, en République Tchèque, en Suède et en Suisse : www.vsf-international.org.

Outre son adhésion aux coupoles et fédérations des ONG en Belgique (CNCD-11.11.11, 11.11.11, Acodev, ngo-federatie), Vétérinaires Sans Frontières est aussi membre actif de différentes plateformes, coalitions ou réseaux :

- Belgian platform on tropical animal health and production www.be-troplive.uliege.be
- Coalition of European Lobbies for Eastern African Pastoralism (CELEP) www.celep.info
- Coalition contre la faim www.coalitioncontrelafaim.be

GOUVERNANCE

Qui décide et qui est impliqué ?

Vétérinaires Sans Frontières compte quatre niveaux de pouvoir décisionnel : l'Assemblée Générale, qui est l'organe suprême, le Conseil d'Administration, le Comité de Direction et les directeurs régionaux et nationaux.

L'Assemblée Générale (AG) de Vétérinaires Sans Frontières est composée en 2021 de 15 membres effectifs.

Le Conseil d'Administration (CA) se compose de 9 personnes indépendantes agissant sur base d'un engagement volontaire (voir liste en page 2). Le CA est délégué par l'AG pour définir les plans stratégiques à long terme de l'organisation. Ses membres sont élus pour un mandat de 4 ans renouvelable.

Le Comité de Direction est chargé de diriger et de gérer l'organisation dans le respect des lois belges et internationales et des procédures des différents bailleurs, conformément à la stratégie approuvée par le Conseil d'Administration. Le comité veille à ce que la stratégie globale soit correctement traduite en plans opérationnels et à ce que l'organisation dispose des moyens humains et financiers nécessaires pour atteindre ses objectifs. Les Directeurs ont également un rôle de représentation.

Depuis 2020, le Comité de Direction compte quatre personnes : le Directeur Général, le Directeur des Services de Support, le Directeur des Opérations et le Directeur Communication et Récolte de fonds. Une nouvelle équipe est en effet en place suite au départ de la Directrice des Services Support, remplacée en mai 2020, et à l'introduction du Directeur Communication et Récolte de fonds et du nouveau Directeur des Opérations au sein du comité.

APPROCHE QUALITÉ

Comment améliorer la qualité de notre gestion interne et de nos programmes ?

Le secteur des ONG belges, via leurs deux fédérations (ngofederatie et ACODEV) qui offrent un appui substantiel, a opté pour le modèle d'Excellence dans le Management « EFQM », largement utilisé en Europe tant dans le secteur public que privé (www.efqm.org). Le système a pour objectif de stimuler les entreprises ou associations afin qu'elles obtiennent et maintiennent des résultats de performance supérieurs qui satisfont les attentes de toutes leurs parties prenantes. Début 2020, Vétérinaires Sans Frontières a obtenu le label « Recognised for Excellence - 3 Star » de l'European Foundation for Quality Management (EFQM), s'engageant dans une volonté d'améliorer de manière continue ses processus de gestion.



VALEURS & INTÉGRITÉ

Quelles sont nos valeurs et comment se traduisent-elles dans notre fonctionnement ?

Les valeurs de Vétérinaires Sans Frontières sont le respect, la transparence et la durabilité. Ces valeurs sont fondamentales pour nous.

En novembre 2019, le Conseil d'Administration a révisé notre Code d'Intégrité. Celui-ci traduit nos valeurs en principes qui guident notre comportement et nos actions de manière éthique. Nous avons développé un plan de mise en œuvre de ce code au sein de l'organisation pour 2020 et 2021.

Vétérinaires Sans Frontières condamne toute forme de violation de l'intégrité (notamment les abus, la fraude ou la corruption) tant au sein de notre organisation que parmi nos partenaires ou dans le cadre des interventions que nous finançons. En 2020, nous n'avons reçu aucune plainte liée à l'intégrité.



Contactez-nous

Siège

Adresse postale

Avenue des Arts 7-8
1210 Bruxelles, Belgique

Siège social

Rue de la Charité 22
1210 Bruxelles, Belgique

T : +32 2 539 09 89

E : info@vsf-belgium.org

Coordination régionale

Afrique de l'Ouest

Badalabougou Sema Gesco
Rue 139, porte 328

BP E 1992 Bamako, Mali

T : +223 20 23 33 94

E : g.vias@vsf-belgium.org

Coordination régionale

Afrique des Grands Lacs

Sainte Famille Hotels Building
Plot Number 1260

Nyarugenge District

Kigali City, Rwanda

T : +250 787 77 33 74

E : d.ripoche@vsf-belgium.org

Suivez-nous



Membre de :



VSF INTERNATIONAL
VÉTÉRINAIRES
SANS FRONTIÈRES